

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juillet 2022

## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 610

présenté par  
M. Marcangeli

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le Gouvernement remet au Parlement un rapport évaluant les possibilités d'adaptation de la remise sur les carburants aux spécificités de la Corse. Ce rapport met notamment en avant les différences de coût de carburant par litre entre le continent et la Corse ainsi que les écarts en termes de coût de la vie et d'inflation.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose que le Gouvernement remette au Parlement un rapport évaluant l'opportunité d'adapter dans la collectivité de Corse la remise sur les carburants.

Lors de sa dernière session, l'Assemblée de Corse a voté à l'unanimité le « Rapport portant propositions d'adaptations législatives et réglementaires relatif au projet de loi sur le pouvoir d'achat », qui préconise notamment le maintien de la prime sur les carburants dans les conditions actuellement applicables, majorée de 9 et 12 centimes par litre pour le SP95 et le gazole, correspondant au différentiel des prix pratiqués, dans l'attente de la mise en place d'un dispositif spécifique.

En Corse, l'utilisation plus fréquente de la voiture conjuguée à des temps d'accès souvent plus long a un impact sur le budget de la plupart des foyers. En 2008, 28 % des ménages étaient considérés en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements (dépenses de carburants), proportion la plus élevée de France (10,2%). Sont davantage impactés les ménages composés d'actifs en emploi résidant hors des aires urbaines. Or les prix pratiqués pour les carburants sont largement supérieurs à ceux de la France métropolitaine.

Depuis le mois de mai 2020, les prix des carburants suivent globalement une tendance haussière. À compter du 1er avril 2022, la remise financée par l'Etat a permis une baisse des prix à la pompe. En moyenne, après être repassés sous la barre des 2€/l, la tendance haussière atteint aujourd'hui un niveau oscillant entre 2.18 et 2.22€/l. Le coût des carburants pour le consommateur corse reste significativement supérieur à celui de l'an passé et plus particulièrement celui du gazole qui accuse une inflation de près de 30% (+13,7% pour le SP95 ; +27,2% pour le gazole). Comparativement aux valeurs moyennes relevées sur le continent, les prix sont supérieurs en Corse avec des écarts de l'ordre de 9 à 12 centimes par litre pour le SP95 et le gazole.